

LOU REBOUSSIÉ

Comité de Quartier de Villeverte

L'automne de tous les dangers

Lors des intempéries du 10 octobre dernier, force est de constater que les travaux du programme "Cadereau" de la Ville de Nîmes engagés depuis 2007 ont évité à la ville d'être submergée. Cependant, sur les hauteurs, les quartiers de Villeverte, de Camplanier, de Vacquerolles et de la route d'Alès ont été submergés par une véritable vague déferlante qui a emporté sur son passage les revêtements routier, les clôtures des propriétés et inondé les maisons situées au long de la Route d'Alès. Dans notre quartier, les propriétés du chemin de Villeverte ont été particulièrement endommagées. Le comité de quartier de Villeverte sollicitera les services de la Mairie de Nîmes afin de tenter de régler les problèmes récurrents dans le quartier du chemin de Villeverte, du bassin de rétention de Villeverte, au carrefour de l'ancienne route d'Anduze et du chemin de Villeverte.



Chemin du Paratonnerre



Ancienne Route d'Anduze



RN106/Route d'Anduze



Voie ferrée au pont de Villeverte



Ancienne Route D'Anduze



Propriété de Mr. Morel

Vous attendez tous des nouvelles concernant la fibre optique, dont l'installation dans Villeverte est tant attendue, et depuis longtemps. Elle arrive, avec du retard, mais elle arrive ! Lire en page 7.

Alsatis. Nous avons bien entendu vos plaintes justifiées concernant la faiblesse du débit, voire l'absence de signal pour certains. Les solutions existent et seront bientôt en place pour bénéficier du service attendu. Page 3.

Notre dernière fête de quartier, au plan des Reboussié, le 4 juillet dernier, a été un franc succès; Malgré un match de foot impliquant la France et entre deux averses orageuses, nous avons réussi à attirer plus de monde que les années précédentes. L'exceptionnel ensemble de rumba flamenca qui a animé cette soirée a ravi les habitants du quartier et permis de renouer, un peu, avec les grandes fêtes d'antan.

Joyeux Noël et bonne année 2015
de la part des membres du Comité de Villeverte !

Jean-Michel MARTIN - Président du Comité de Quartier de Villeverte
Tel : 06 08 67 62 79 - Mail: villervertenimes@gmail.com

Vitesse Excessive !

Nos "chemins" ne sont pas tous identiques : étroits et bordés de murs de clapas plus ou moins écroulés. Certaines des voies de circulation du quartier sont de véritables autoroutes. Le Comité de Villeverte a engagé des actions qui concernent la partie « Est » du chemin du Paratonnerre, de la RN 106 au Chemin des Seringats. De nombreux riverains se plaignent et redoutent la vitesse excessive des véhicules sur cette partie du « chemin » qui est l'une des voies pénétrantes pour les automobilistes venant de la RN 106 pour rejoindre le centre ville. Suite aux demandes faites au conseil de quartier, deux réunions ont eu lieu sur place, rassemblant les élus et personnels de la mairie concernés, des représentants de Tango, ainsi que les services de police municipale. La mairie s'est engagée à réaliser des travaux de signalisation horizontale et verticale afin d'inciter à réduire la vitesse; ensuite, des contrôles radar « mobiles » seront effectués ainsi qu'un comptage de trafic après la mise en service du nouveau pont du Paratonnerre. La pause ultérieure d'un ralentisseur est envisagée sur la partie haute de ce chemin. Un premier contrôle radar a été effectué par la police municipale (radar pédagogique) le 27/11/2014 matin, face à l'entrée Est du bois des Espeisses.

Fête des Capitelles : un succès inattendu...et très attendu



Pour en voir plus : <http://www.villeverte.org/tag/fete%20des%20capitelles/>

Malgré le choix "obligé" d'une date pas forcément favorable (coupe d'Europe de football, violents orages), la dernière édition de la Fête des Capitelle fut un succès : les habitants du quartier accompagnés de leur famille, leurs amis, plus de 200 personnes en tout, sont venus au Plan des Reboussié. L'orchestre « Los Casserolas » de rumba flamenca a animé cette superbe soirée, très tard et quasiment sans interruption. Remercions les bénévoles au bar, aux fourneaux . Les vins de l'Orviel et la bière La Barbaude de Nîmes ont été très appréciés. Revenez plus nombreux encore l'année prochaine !



Alsatis: bientôt du nouveau ?

Après avoir lu et entendu les nombreuses plaintes concernant les services défaillants d'Alsatis, j'ai contacté les services concernés au siège de cette société. Bonnes nouvelles à venir !

Alsatis est au courant des problèmes de débit de l'Internet radio (Wifi, WiMax) dans Villeverte. Pas seulement de par la nature même de l'infrastructure réseau en place, mais également grâce (ou à cause) à vos nombreux appels à la Hot Line, pour ceux en tout cas qui n'ont pas « baissé les bras » ou trouvé d'autres solutions.

Un peu de technique : le point de collecte du débit radio est très éloigné de l'antenne installée à Villeverte. Conséquences, le débit à l'arrivée est faible et pas toujours stable; il est, de plus, partagé entre tous les abonnés. On a en quelque sorte un petit tuyau pour une grosse demande (en nombre). Cette situation va de plus en se dégradant.

La bonne nouvelle est que l'Agglo Nîmes Métropole vient de livrer (fin novembre dernier) la fibre au pied de l'antenne de Villeverte, à destination d'Alsatis. Dès que les boîtiers de distribution du réseau radio seront connectés à la fibre, Alsatis sera en mesure de fournir le service attendu, c'est-à-dire 4Mbits. Cette connexion permettra de désaturer complètement le réseau distribué aux abonnés d'Alsatis. Internet nous arrivera donc par la voie habituelle (Wifi) avec comme « source » une fibre très haut débit.

C'est pour quand ? Selon le responsable d'Alsatis contacté, **les travaux de raccordement commenceront la semaine du 15/12/2014 et les débits Internet seront rétablis pour Noël...2014.** Allez, on y croit cette fois au père Noel Alsatis !

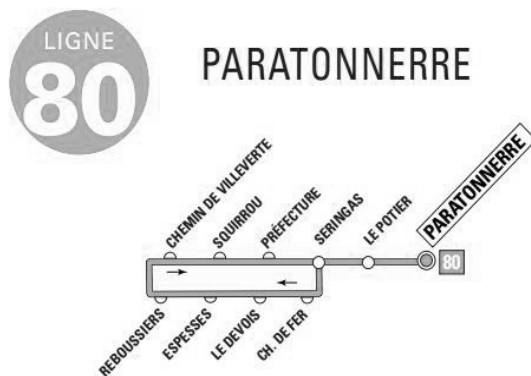
P.S. Une solution de débit à 20 Mbits est en discussion avec l'Agglo pour Villeverte. Cette option, déjà en place sur de nombreux sites, semble satisfaire encore plus les clients d'Alsatis. Pas d'information supplémentaire sur ce point pour le moment. Rappelons en outre que l'Agglo est partie prenante historiquement au déploiement de la solution Alsatis, et que le raccordement du réseau Wifi à l'antenne de Villeverte a été envisagé de longue date, dans le cadre du programme GECKO (la fibre à destination des entreprises)

Jean-Michel Martin

Tango - Ligne 80 (Chemin du Paratonnerre) - Panneau mis à jour

Les horaires de passage du bus et du « taxi » de tango ont été mis à jour sur la panneau de l'arrêt « Le Devois » (face au 809 chemin du Paratonnerre) de la ligne 80 de Tango.

TOUTE L'ANNÉE



PARATONNERRE	07:20	08:20	11:20	12:20	13:20	14:20	16:20	17:20	18:20
LE POTIER	07:21	08:21	11:21	12:21	13:21	14:21	16:21	17:21	18:21
SERINGAS	07:21	08:21	11:21	12:21	13:21	14:21	16:21	17:21	18:21
CH. DE FER	07:22	08:22	11:22	12:22	13:22	14:22	16:22	17:22	18:22
LE DEVOIS	07:23	08:23	11:23	12:23	13:23	14:23	16:23	17:23	18:23
ESPESSES	07:24	08:24	11:24	12:24	13:24	14:24	16:24	17:24	18:24
REBOUSSIERS	07:25	08:25	11:25	12:25	13:25	14:25	16:25	17:25	18:25
PRÉFECTURE	07:26	08:26	11:26	12:26	13:26	14:26	16:26	17:26	18:26
CH. DE VILLEVERTE	07:27	08:27	11:27	12:27	13:27	14:27	16:27	17:27	18:27
SQUIRROU	07:28	08:28	11:28	12:28	13:28	14:28	16:28	17:28	18:28
CH. DE SERINGAS	07:29	08:29	11:29	12:29	13:29	14:29	16:29	17:29	18:29
LE POTIER	07:30	08:30	11:30	12:30	13:30	14:30	16:30	17:30	18:30
PARATONNERRE	07:31	08:31	11:31	12:31	13:31	14:31	16:31	17:31	18:31

DESSERTE TAXI SUR COMMANDE

Horaires sur commande
vous pouvez appeler le **0 820 22 30 30**

Pour le matin les commandes doivent être passées la veille avant 17 h	Pour l'après-midi les commandes doivent être passées le matin avant 11 h
---	--

Voir >> (http://www.tangobus.fr/upload/guides_horaires/ligne_80.pdf)

Car Jacking dans le quartier

On nous signale une agression de type "car jacking" survenue dans notre quartier; plus précisément, dimanche 23/11/2014, vers 17 heures, à l'endroit du chemin du Grand Bois très rétréci. Une moto montée par deux motocyclistes se porte à hauteur d'un véhicule occupé par deux personnes, amis d'habitants de Villeverte, qui revenaient du Golf de Vacquerolles. La moto dépasse le véhicule, et se place devant ce dernier. Sous prétexte de demander "sa route", le pilote de cette moto s'adresse au conducteur du véhicule, alors qu'il est occupé à répondre, l'autre occupant de cette moto fracasse violemment la vitre côté passager à l'aide d'une grosse pierre et arrache le sac à main de la passagère. Les deux motards étaient évidemment équipés de casque. Une plainte déposée à l'hôtel de police de Nîmes est en cours d'instruction.

SOYEZ VIGILENTS !

Nouveau dans le quartier : fruits, légumes, pains, œufs, volailles...à proximité



Dans notre quartier a vu le jour un groupement d'achats associatif avec pour objectifs :

Proximité: à proximité de chez nous, nous avons accès à un ensemble de produits dont on connaît parfaitement la provenance : on connaît le producteur et la manière dont il produit.

Prix: le prix est identique au prix affiché par le producteur sur son propre lieu de vente (100% du prix revient au producteur) -> Aucun coûts inutiles ne se rajoutent. Pour info dans un circuit classique, le prix payé au producteur (la qualité du produit) ne correspond en général qu'à 25 voir 50 % du prix affiché. Le reste c'est tous ces coûts qui se sont rajoutés pour vendre le produit que nous payons au final. Ces intermédiaires, pour rester compétitifs, sont obligés de baisser la qualité des produits pour garantir leurs marges !

Fraicheur optimale: produits frais ramassés le matin par le producteur et qui se retrouvent le soir même chez nous. La fraîcheur alliée à la qualité nous permet de retrouver des produits sains au sommet de leurs saveurs.

Une optimisation de la chaîne du froid : chaîne du froid respectée jusqu'au quartier.

Gain de temps et économie sur les coûts de trajets: (pour info : 1 km ≈ 0,50 €).

Tout est prêt, on vient retirer sa commande le mardi ou le vendredi au 1627 chemin de la Capitelle Pointue (à proximité de chez nous) : gain de temps sur les déplacements, la passation, la préparation et le règlement de la commande qu'on aurait à faire chez chaque producteur.

Plus besoin de se rendre chez chaque producteur pour bénéficier de la qualité de leurs produits.

Si vous non plus, vous n'acceptez plus que l'on vous fasse manger n'importe quoi (Ex. connu : cheval à la place du bœuf), si vous avez perdu confiance auprès de ces industriels où le profit est plus important que notre santé, rejoignez notre groupement d'achats et l'ensemble de ses services. Vous serez alors certains de la qualité que vous mettez dans votre assiette : **des produits artisanaux, locaux, sains et frais au prix de la qualité choisie par le producteur.**

COÛTS D'UN PRODUIT ACHETÉ

=

Producteur	+	Intermédiaires, magasins,
PRIX QUALITE CHOISIE		COÛTS POUR VENDRE LE PRODUIT
		(Inutile/détériorer le produit/opacité sur la provenance et la qualité)
+ COÛTS DES DEPLACEMENTS POUR RAMENER LES PRODUITS CHEZ NOUS		
		(0,50 €/km : barème remboursement frais kilométriques source: impôt)

Avec VOISINewAGE :
 QUALITE/PRIX ↗
 TRANSPARENCE ↗
 PRODUITS SAINS ↗
 FRAICHEUR ↗
 GAIN DE TEMPS ↗
 COÛTS INUTILES ↘
 COÛTS DEPLACEMENTS ↘

Attention : par rapport à la logistique, le nombre de foyers adhérents pourrait être limité.

Déjà de nombreux Foyers inscrits, si vous êtes intéressés, faites vite...

Pour tous renseignements ou pour demander votre bulletin d'adhésion à l'association, contactez:

Denis Grandjean (06 74 77 65 19 ou denis.grandjean.villeverte@gmail.com)

Fosses ou Micro-Stations ? Quelques réflexions pratiques... entre SPANC et EUROPE

Il n'est pas inutile de rappeler quelques notions de base :

- **Les Fosses** dites « septiques » en réalité « toutes eaux ». Contrairement à une opinion répandue, le traitement biologique ne se fait pas dans la fosse, mais dans le drainage en aval, d'où son importance. Deux filières dans nos territoires de garrigues aux sols rocaillieux faillés à bonne capacité d'infiltration:

* **Tranchées de drainage** : 70 à 90 m de long dans les cas courants, selon le nombre d'Equivalent habitants et de pièces principales, procédé le plus souvent employé jusqu'à ce jour (la très grande majorité des fosses existantes)

* **Filtre à sable non drainé** de 25 à 35 m² sur une hauteur totale de 1m environ, avec une disposition ramassée des drains et une granulométrie très stricte des sables et graviers utilisés.

Pour les nouvelles installations, le SPANC n'admet plus, dans notre quartier, que les filtres à sable non drainés, à juste titre car, outre leur bonne adaptation à toutes les pédologies de nos sols, ils sont moins destructeurs d'environnement, leur 30m² pouvant être gazonnés ou cultivés en radis, salades ou fraises.... Et si l'on tient compte des 3m³ de bois d'arbres à haute tige, ils ne neutralisent que 130m² pour 400 m² avec 80 mètres de drains. Enfin ils sont facilement contrôlables tant lors de leur réalisation que lors des contrôles périodiques.

Les contrôles du SPANC ont souvent mis en évidence des installations dont la conformité voire l'existence même des tranchées de drainage était difficilement contrôlable : Impossible de contrôler les remblais des tranchées, et/ou absence de regards de bouclage. Mais aussi absence de moyens de contrôle tels les tuyaux et buses à haute pression d'eau dont sont par contre équipés, lors des vidanges, les camions de collecte.

Les difficultés ou litiges pouvant surgir entre propriétaire et SPANC à propos de ces contrôles peuvent utilement être portés à la connaissance du collectif «**Eau Secours 30** » constitué à l'initiative de Pierre-Marie CHAZE, son président, tel: 06 29 64 58 69.

Un abus de pouvoir du SPANC ! A l'occasion du contrôle, obligatoire en cas de **vente d'immeuble**, et datant de moins de 3 ans, d'une installation d'ANC, il nous faut signaler une grosse anomalie qui s'avère être habituelle et lourde de conséquences : outre le fait que ce contrôle comporte 15 pages de critères, remarques, points de non-conformités qui sont autant de raisons d'inquiéter le futur acquéreur, figure ce texte : *Le dispositif de traitement (tranchée d'épandage) n'est pas adapté à la pédologie de sol (inadéquation entre la filière de traitement et la nature du sol) !* et dans le paragraphe suivant : *L'ensemble de la filière devra être réhabilitée* ...On impose donc en cas de vente du bâti de remplacer par un filtre à sable toute la filière en tranchée de drainage, pourtant «en état d'usage», qui a donné satisfaction depuis un quart de siècle, a subi plusieurs contrôles tous «satisfaisants». Ce qui était encore autorisée couramment dans tous les dossiers et sur les mêmes terrains, il y a quelques années ! Cette affirmation péremptoire – dont la preuve devrait être à charge du SPANC – n'est pas acceptable et constitue un abus de pouvoir manifeste, et une source de litige avec l'acquéreur, qui s'estimera à juste titre fondé à exiger une diminution du prix du montant de cette nouvelle filière ou pour le moins la consignation de cette somme en garantie !

- **Les Micro-Stations:** de nombreuses micro-stations ont un agrément national, dont plus de 15 agréées pour 5 à 8 EH (EH = Equivalent Habitant soit le nombre de personnes dont les effluents peuvent être traités) - liste sur demande au journal. Elles traitent les effluents dans la cuve, qui peut comporter plusieurs compartiments, par des micro-organismes et un apport d'oxygène de l'air, avec en général un coffret de commande électrique et un programme de traitement, un compresseur externe ou interne, ou autre moyen mécanique d'apport d'air. Leur avantage réside dans le fait que les eaux sont épurées à la sortie et que l'infiltration ou l'écoulement dans un autre milieu récepteur ne pose plus de problème. Enfin elles seront à terme les seules conformes à la réglementation Européenne et constituent donc la seule solution d'avenir. Néanmoins le SPANC pourra encore s'avérer réticent à leur autorisation. Les vidanges sont en général aussi fréquentes, parfois plus, et il faut tenir compte de la consommation de courant – faible – et du montant du contrat d'entretien conseillé dans le choix, ainsi que bien sûr du prix plus élevé de l'installation de cette filière.

... Fosses ou Micro-Stations ? Quelques réflexions pratiques... entre SPANC et EUROPE

- **La Ventilation:** un certain nombre de ces procédés, du fait du traitement dynamique des boues peuvent générer des odeurs très désagréables.

La ventilation secondaire nécessaire sur la fosse toutes eaux comme sur la micro station revêt avec cette dernière une importance particulière, devant dépasser largement du faitage. Il faudra veiller tout particulièrement à son implantation, par rapport aux vents dominants, sur les maisons à un seul niveau et à toiture plate, en la surélevant de plusieurs mètres par rapport à la prise d'air de la ventilation primaire. Le plus simple sera parfois de la monter le long du tronc d'un arbre à haute tige le plus éloigné possible des lieux de vie,... sans risquer toutefois d'incommoder le voisinage.

- **Le Prix des Installations:** selon de très récentes commandes, bien négociées avec des entreprises compétentes, une fosse septique de 4000L avec filtre à sable, terrassement et brise-béton compris revient à 6500/7000 € environ HT.

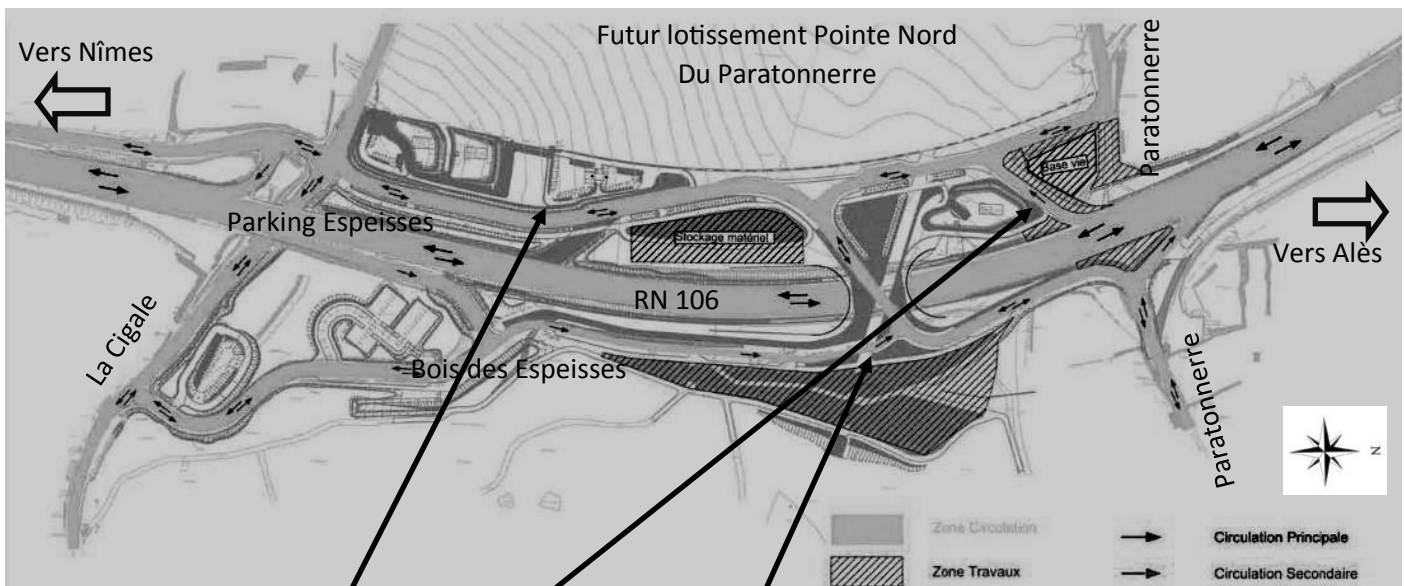
Dans les mêmes conditions, le prix d'une micro station 4-8 EH sera de 9000 à 10000 € HT. Ajouter la TVA à 10% pour une maison ancienne , 20% pour une maison neuve

- **Un dernier souhait:** que les habitants n'hésitent pas à nous faire part de toutes leurs expériences et de leurs problèmes . Echangeons pour enrichir notre expérience:

Claude Schweyer : villevertenimes@gmail.com

Plan de circulation du Pont du Paratonnerre

A la demande de nombreux riverains, ci-dessous le plan de circulation générale sur le nouveau pont du Paratonnerre et des accès secondaires; schéma issu des documents de la DREAL concernant la phase terminale (1 mois avant fin des travaux)



Les sens de circulation sont bien indiqués et correspondent à l'état actuel des voies en circulation, à l'exception de la voie d'accès ouest qui permet de rejoindre la RN106 vers Nîmes et venant des quartiers ouest de Villeverte (Cigale, Paratonnerre). L'entrée dans le quartier de Villeverte, en venant d'Alès, n'est pas encore en service. Le pont comporte plusieurs voies de circulation: pour les véhicules, à double sens, qui permet de joindre les deux parties du quartier, et des voies piétonnes et pour vélos qui coupent la voie pour véhicules en travers. Ces voies de circulation dites « douces » relient le bois des Espeisses à la pointe qui devrait accueillir le nouveau lotissement de pavillons « Pointe Nord du Paratonnerre ».

La fibre optique à Villeverte et dans les Hauts de Nîmes : mythe ou réalité ?

L'opérateur Orange confirme son ambition de fibrer 3.600 communes, soit 60 % des foyers français, pour un investissement total de 2 milliards d'euros. A Nîmes, la ville et les communes de «'Agglo» ont été découpées en 5 zones. Les travaux concernant la zone 1 ont commencé en 2012: le centre ville est en partie éligible à la fibre. Notre quartier a été défini comme prioritaire grâce à la demande du maire et est donc en zone 2. Les autres zones et communes de l'Agglo seront desservies d'ici fin 2020. Le quartier de Villeverte comprend deux types d'habitat: la copropriété des Hauts de Nîmes et le secteur pavillonnaire desservi par nos «chemins». Les travaux ont débuté fin 2013 et en 2014 les trois armoires principales de distribution (PMZ) ont été installées dans le quartier. Elle sont situées au croisement ancienne route d'Anduze/chemin des Seringats, au rond-point de Villeverte et à l'entrée des Hauts de Nîmes. Cette dernière, installée début août 2014, n'est pas encore raccordée au réseau optique alors que les deux autres le sont. L'acheminement de la fibre, à partir de ces trois armoires jusque dans tous les foyers de Villeverte, se fera sans travaux de génie civil, en empruntant le même chemin que les câbles téléphoniques, c'est à dire en passant en sous-terrain (par les gaines et fourreaux enterrés) ou par voie aérienne (sur les poteaux «télégraphiques»). C'est là que le bât blesse !

Il y a un peu plus d'un km de passage en aérien, le long du chemin de la Capitelle pointue, soit une trentaine de poteaux, dont 19 appartiennent à ERDF. Orange a donc entrepris une négociation avec ERDF pour utiliser ses poteaux, car il s'agit d'une première au plan national (tirage de fibre optique sur poteaux ERDF). Mais cette convention nationale est en étude depuis des mois et des mois et ne cesse de connaître des modifications de la part d'ERDF! Par ailleurs une étude de charge a avéré que 13 des 19 poteaux ERDF étaient déjà en surcharge et ne pouvaient donc pas supporter le poids supplémentaire des fibres et de leurs potences. La ville ayant refusé une solution de doublement de ces poteaux, Orange a dû demander un devis à ERDF pour le remplacement de ceux-ci, et les devis étaient encore en attente ou en cours d'étude au moment où ces lignes ont été écrites...

Dans l'attente de l'implantation prochaine de ces nouveaux poteaux (ou d'une solution alternative si le coût en est trop élevé), Orange a tout de même anticipé en procédant à une «étude de distribution terminale» (préparation des fourreaux téléphoniques à la réception de la fibre en sous-terrain) pour permettre ensuite le tirage de la fibre jusqu'aux PA (points d'aboutement ou nœuds de raccordement intermédiaires), puis jusqu'aux PB (points de branchements clients permettant de raccorder de 1 à 12 maisons selon les configurations terrain). SFR/Numéricâble s'est déjà positionné comme fournisseur d'accès et a commencé à installer ses équipements terminaux près de ceux d'Orange (dans les PMZ ou les PA).

Compte-tenu des différents délais évoqués plus haut (finalisation et signature de la convention nationale ERDF/Orange, accords régionaux ERDF/Orange, validation des devis de remplacement des poteaux, autorisation et réalisation des travaux de pose des poteaux, puis de tirage de la fibre, ...), il n'est pas raisonnable d'imaginer que l'infrastructure globale du réseau de fibre optique du quartier soit totalement déployée avant avril/mai 2015. **Les offres commerciales seraient donc disponibles à l'été 2015 ou peu après** (c'est le délai qu'Orange nous avait initialement annoncé en 2012/2013, avant d'accélérer son planning à la demande du maire, puis de subir les aléas non maîtrisables d'un douloureux partenariat obligé avec ERDF!...). Un article paru dans ObjectifGard le 29/11/2014 confirme ce déploiement avant fin 2015.

Mais, même si l'on peut imaginer que nos élus ne pourront influencer sur ces pesanteurs, il est important que nous puissions donner un peu de visibilité sur l'intérêt commercial de cette opération.

C'est pourquoi nous vous invitons à nous retourner, dûment rempli, le document joint. Celui-ci ne constitue en aucun cas un engagement formel, mais il permettra au Comité de Quartier d'avoir une première indication relative au nombre de foyers susceptibles de souscrire un abonnement Internet Très Haut Débit par la fibre optique, et ce quelque soit l'opérateur que vous retiendrez (ORANGE, SFR, ...).

En répondant à ce sondage, et surtout en y répondant nombreux, nous attirerons l'attention d'Orange sur l'intérêt qu'il y a à équiper notre quartier malgré des coûts éventuellement très élevés.

Jean-Pierre Choquet

Article ObjectifGard du 26/11/2014 rédigé par Baptiste Manzinali: [http://www.objectifgard.com/2014/11/26/nimes-fibre-optique/Orange, éligibilité : http://maboutique-internet.orange.fr/residentiel/prise-interet-fibre/formulairePIF.aspx?rdt=o](http://www.objectifgard.com/2014/11/26/nimes-fibre-optique/Orange,%20%C3%A9ligibilit%C3%A9%20%3A%20http://maboutique-internet.orange.fr/residentiel/prise-interet-fibre/formulairePIF.aspx?rdt=o)

La Fibre: manifestez votre intérêt !

Merci de retourner ce questionnaire à **Jean-Michel MARTIN, 1058 Chemin du Paratonnerre-30900 Nîmes**

Par courrier, par mail: villevrtenimes@gmail.com

Ou par dépôt dans les boîtes aux lettres suivantes :

****Hauts de Nîmes: boîte aux lettres du Conseil Syndical (sur le grand parking) ****

**** Président du comité de quartier : 1058, Chemin du Paratonnerre ****

**** Secrétaire du CA de Villeverte: Daniel Poudevigne: 981, Chemin de la Préfecture ****

Nom :..... Prénom.....

Résidant:

Code Postal:..... Ville:

J'envisage de demander mon raccordement au réseau de Fibre Optique dès qu'il sera déployé et que les offres commerciales seront disponibles

Je n'envisage pas de le demander; raisons éventuelles :

.....

Commentaires éventuels:

.....

Ce document non contractuel, ne constitue en rien une obligation quelconque et a pour seul objet de permettre au Comité de Quartier de Villeverte d'estimer le nombre de raccordements à la Fibre susceptibles d'être sollicités auprès des opérateurs disponibles. Le but est d'accélérer les prises de décisions en faveur d'une disponibilité à la Fibre le plus rapidement possible.

Merci de répondre très nombreux à ce questionnaire

ADHÉSION 2015

Cotisation simple **10 €** couple **15 €** soutien **30 €**

Chèque à l'ordre du Comité de Quartier Villeverte à envoyer à Odette Héning 63 impasse du Savetier 30900 Nîmes

Nom.....

Adresse.....

Email : Tél :

Comité de Quartier de Villeverte 1058, chemin du Paratonnerre 30900 Nîmes

Jean-Michel MARTIN – villevrtenimes@gmail.com – Tel 06 08 67 62 79